

Piscines municipales de Limoges



Ville
Active & Sportive
000

2024





Beaublanc

Leçons de natation

Elles sont dispensées par des agents municipaux qualifiés, il convient de remplir un formulaire de pré-inscription sur le site limoges.fr, rubrique « mes démarches », section « culture, sports et loisirs ».

Pour les enfants :

- tous les soirs et mercredis.
- **perfectionnement** lundi 18h15 - 18h45 et mercredi 15h15 - 15h45
- **apprentissage des 4 nages (mini club)** mercredi 17h00 - 17h45

Pour les adultes :

- **débutants**
jeudi 17h45 - 18h15
- **perfectionnement**
lundi 18h45 - 19h15



© Laurent Lagarde

Aquagym (cours collectifs)

lundi 12h30 - 13 heures / 17h45 - 18h 15

jeudi 12h30 - 13 heures / samedi 10 heures - 10h30



© Freepik - AS photo



© Ville de Limoges

S^t-Lazare

Sur ce bassin : fauteuil roulant de mise à l'eau, siège de mise à l'eau hydraulique

Leçons de natation

Elles sont dispensées par des agents municipaux qualifiés, il convient de remplir un formulaire de pré-inscription sur le site limoges.fr, rubrique « mes démarches », section « culture, sports et loisirs ».

Aquagym (cours collectifs)

lundi 17 h 15 - 17 h 45

mercredi 19 h 15 - 19 h 45

Casseaux

Leçons de natation

Elles sont dispensées par des agents municipaux qualifiés, il convient de remplir un formulaire de pré-inscription sur le site limoges.fr, rubrique « mes démarches », section « culture, sports et loisirs ».

Aquagym (cours collectifs)

lundi 17h45 - 18h15

Séances associatives tout public

dimanche 10 heures - 12 heures / 15 heures - 18 heures
Perfectionnement tout public, nages avec palmes, préparation aux concours ou épreuves du baccalauréat (option natation)

Adhésion spécifique nécessaire.

Contact : CAPO natation 07 67 00 26 77

Courriel : capo.csl.rvinatation@free.fr

Facebook : caponatation



Animation préparatoire au test BAN

lundi 18h15 - 18h45

À destination des enfants de 9 à 11 ans à l'aise avec le milieu aquatique et sachant se déplacer sur 25 mètres en grande profondeur. Apprentissage des savoirs essentiels afin d'assurer leur propre sécurité dans l'eau. À l'issue de la formation, l'enfant passera le test BAN. Attestation obligatoire pour la pratique d'activités nautiques (voile, kayak,...).



Horaires d'ouverture au public

de l'ouverture de la piscine
Les horaires ci-dessous

Beaublanc - 19 bd de Beaublanc 05 55 38 50 86

	Beaublanc - 19 bd de Beaublanc 05 55 38 50 86			
	période scolaires sauf juin	petites vacances	juin	juillet-août
	bassin d'hiver (intérieur)	bassin d'hiver (intérieur)	bassin hiver/été en alternance selon météo	bassin d'été (extérieur)
lundi	12h-14h 17h-19h45	10h-19h45	12h-14h 17h-19h45	11h-19h
mardi	12h-14h 17h30-19h	10h-19h	12h-14h 17h30-19h	
mercredi	12h-19h		12h-19h	
jeudi	12h-14h 16h-20h30	10h-20h30	12h-14h 16h-20h30	
vendredi	12h-14h 16h-19h	10h-19h	12h-14h 16h-19h	
samedi	9h-12h 14h-19h		9h-12h 14h-19h	
dimanche	9h30-12h15 14h30-18h45		9h30-12h15 14h30-18h45	

TARIFS	Limoges	Hors Limoges	TARIFS
	achat carte support (à l'unité)	1,10 €	
entrée individuelle	3,70 €		tarif groupe (plein tarif) (tarif réduit) (Réservé aux organismes, paiement uniquement sur facture)
entrée individuelle tarif réduit *	2,90 €		1 heure ligne (sociétés commerciales)
entrée individuelle enfant - 4 ans	gratuit		
abonnement trimestriel ..(plein tarif)(tarif réduit*)	87,50 € 43,00 €	98,90 € 49,00 €	test nécessaire à la pratique des activités nautiques (l'unité)
abonnement 5 entrées ..(plein tarif)(tarif réduit*)	12,30 € 6,20 €	16,80 € 8,40 €	leçons de natationl'unitécartecarte
abonnement 10 entrées (plein tarif)(tarif réduit*)	23,30 € 11,60 €	32,70 € 16,40 €	(Séances en groupes de 5 personnes maximum)

La caisse jusqu'à l'évacuation du bassin, fermeture de la caisse 15 min avant l'horaire d'évacuation indiqué
 Les tarifs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés selon les circonstances.

Saint-Lazare - rue Jules-Noël 05 55 06 08 21		Casseaux - 28 bd des Petits-Carmes 05 55 32 24 12	
périodes scolaires	petites vacances	périodes scolaires	petites vacances
17h-19h	13h30-19h	12h-13h45 17h30-19h	10h-19h
17h30-20h30	13h30-20h30	12h-13h45 17h30-20h30	10h-20h30
17h-19h	13h30-19h	Associations sportives	10h-19h
Associations sportives		12h-13h45 17h30-19h	
Associations sportives		Associations sportives	
		Séance associative tout public 10h-12h / 15h-18h **	Associations sportives

	Limoges	Hors Limoges	TARIFS	Limoges	Hors Limoges
	1,60 €		cours d'aquagym/animations (hors stage)		
à l'unité	2,40 €	3,30 €l'unité	4,10 €	5,90 €
à l'unité* (avec titre de recette)	1,20 €	1,60 €carte de 5 leçons	18,50 €	26,00 €
		carte de 10 leçons	35,00 €	48,50 €
	53,60 €		* jeunes de 4 à 18 ans - étudiants jusqu'à 25 ans - handicapés, demandeurs d'emploi, familles nombreuses (dès 3 enfants), sur présentation de justificatifs. Les abonnements 5 et 10 entrées sont valables 18 mois à compter de la date d'achat.		
tarifs techniques	4,10 €	5,90 €	** séance associative tout public (adhésion spécifique nécessaire). Perfectionnement tout public, nage avec palmes, préparation aux concours ou épreuves du baccalauréat (option natation). Contact : CAPO Natation 07 67 00 26 77, capo.csl.rvinatation@free.fr, Facebook : caponation		
tarif de 5 leçons	6,50 €	8,80 €			
tarif de 10 leçons	29,00 €	38,70 €			
	54,90 €	75,40 €			



fermeture pour vidanges et opérations diverses
(dates incluses - sous réserve de modifications)

Beaublanc bassin d'hiver	du lundi 1 ^{er} juillet 2024 au dimanche 1 ^{er} septembre 2024 inclus
Casseaux	Du lundi 24 juin 2024 au dimanche 1 ^{er} septembre 2024 inclus
Saint-Lazare	Du lundi 1 ^{er} juillet 2024 au dimanche 1 ^{er} septembre 2024 inclus

hygiène



Passez sous la douche (l'usage du savon est obligatoire) et dans les pédiluves avant le bain.



Le port de bermudas ou de shorts de plage est interdit afin d'éviter l'apport de souillures extérieures dans les bassins.



L'accès aux plages et aux bassins est interdit aux personnes en tenue de ville ou portant des chaussures.



Le port du bonnet de bain est fortement recommandé.



L'accès aux plages et aux bassins n'est pas autorisé aux personnes ayant des plaies ou des pansements ou souffrant d'affections cutanées.



sécurité



Pour que le séjour de tous dans les piscines soit agréable, chacun doit se conformer aux injonctions faites par les responsables des piscines, les chefs de bassins, les maîtres-nageurs-sauveteurs ou le personnel de service.



Les enfants de moins de 9 ans ne peuvent accéder aux bassins que s'ils sont accompagnés d'un adulte.

Les piscines municipales sont soumises aux mesures gouvernementales en vigueur relatives à la gestion de l'épidémie de covid-19, et à la stricte application des mesures barrières. Le protocole sanitaire est consultable sur place.